

**DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ARABES ET  
HÉBRAÏQUES**

**Licence Langue et civilisation arabes**

**Cours de version littéraire**

**Première année**

**L1ARLVSM1**

Fouad MLIH

## I. Introduction et références méthodologiques

L'exercice de version littéraire universitaire se situe à la croisée de plusieurs champs de réflexion et de pratique. Sa vocation première est de former à une approche contrastive de la langue. Il s'appuie sur un certain nombre de techniques qu'il convient d'acquérir tout au long de sa formation linguistique et qui sont sans cesse appelées à se développer au fil de la pratique de la langue.

L'exercice de version a pour principale difficulté de mobiliser au même moment et dans un même effort l'ensemble des connaissances linguistiques : le lexique bien sûr, mais plus largement les règles grammaticales, la syntaxe de la phrase, les principales relations sémantiques qu'entretiennent les unités de lexique entre elles (synonymie, antonymie, isotopie, polysémie, inclusion, opposition, homonymie, homophonie, analogie, etc.) ; au-delà, il s'agit de s'initier à la stylistique arabe par la fréquentation assidue de sa littérature.

Quelques outils fondamentaux sont à votre disposition pour votre formation linguistique. Cités dans le cadre du cours de version littéraire, ils sont de toute façon utiles dans l'ensemble des enseignements et doivent vous accompagner de manière régulière.

### **Grammaires :**

Régis Blachère et Maurice Gaudefroy-Demombines, *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonneuve et Larose, 2004, rééd. et nouveau tirage

**Grammaire classique et quasi-exhaustive des arabisants, dans laquelle vous trouverez toute la terminologie française encore en usage aujourd'hui.**

**Les trois références suivantes sont d'une qualité équivalente. Très pratiques et pédagogiques, une consultation fréquente en est fortement recommandée.**

Ghalib al-Hakkak et Michel Neyreneuf, *Grammaire active de l'arabe littéral*, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche), 1996

Michel Neyreneuf, Christine Canamas et Mohammad Bakri, *Arabe – Pratique de base*, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche), 1992

Djamel Kouloughli, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Pocket, Langues pour Tous, 1994

### **Ouvrages bilingues :**

Les ouvrages suivants présentent sous forme bilingue des textes de littérature moderne. Les explications qui les accompagnent sont fondamentales et recourent en bien des points celles délivrées durant le cours. D'autres ouvrages dans les mêmes collections éditent des textes de la littérature classique.

Yves Gonzales-Quijano et Boutros Hallaq, *Nouvelles arabes du Proche-Orient*, Pocket, Langues pour Tous, 2005

Yves Gonzales-Quijano et Boutros Hallaq, *Nouvelles arabes du Maghreb*, Pocket, Langues pour Tous, 2009

Jean-Michel Le Dain et Mohammed Zouaghi, *Nouvelles du monde arabe*, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche), 1993

### **Dictionnaires :**

Les dictionnaires sont évoqués en troisième lieu car ils ne doivent pas constituer l'auxiliaire essentiel de la traduction (cf. III. « Quelques pistes méthodologiques », p. 15).

### **En arabe**

Daniel Reig, *Dictionnaire arabe-français français arabe* [anciennement *al-Sabīl*], éd. Larousse, nombreuses rééditions

Outil indispensable, accessible et pratique pour une initiation à la version et, plus largement, au cours de l'apprentissage de l'arabe.

Les quelques dictionnaires bilingues français-arabe que l'on peut trouver dans les rayonnages sont à utiliser avec beaucoup de précautions. Le plus actuel et le moins défectueux :

Jabbour Abdelnour, *Dictionnaire détaillé français-arabe Abdelnour*, Dar el-Ilm Lil-Malayin, Beyrouth, 2005

Dans le sens arabe-français, très utile :

*Dictionnaire Abdelnour al-Mufaṣṣal* (deux volumes), Dar el-Ilm Lil-Malayin, Beyrouth, 1983  
1<sup>ère</sup> éd., nombreuses rééditions

La consultation régulière de dictionnaires unilingues est désormais indispensable, en particulier pour se familiariser avec le lexique littéraire contemporain. À choisir parmi les références suivantes :

*Al-Mu'ğam al-Wasīṭ*, Maktabat al-Šurūq al-Dawliyya, Le Caire, 4<sup>e</sup> éd. 2005

*Al-Munğid fī al-luğa wa-l-a'lām*, Dar El Machreq, Beyrouth, nombreuses rééditions

*Al-Munğid fī al-luğa al-mu'āšira*, Dar El Machreq, Beyrouth, 2<sup>e</sup> éd. 2001

Plus contemporain et commode dans l'utilisation, mais moins littéraire que le précédent.

### En français

La qualité du français est essentielle pour tout travail de traduction. Même lorsque le français est assuré et maîtrisé, la consultation assidue de l'usuel *Petit Robert de la langue française* est instamment conseillée. En cas d'hésitations et de doutes sur des constructions syntaxiques, des accords de verbes, des approximations lexicales, on aura recours aux usuels suivants :

Maurice Grévisse, *Le bon usage. Grammaire de la langue française*, éd. Duculot, Paris – Louvain-la-Neuve, réédité régulièrement

*Le petit Grévisse. Grammaire française*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2005, régulièrement réédité

### Dictionnaires spécialisés

Consulter des dictionnaires de synonymes peut être très utile, notamment :

Henri Bénac, *Dictionnaire Hachette des synonymes*, Hachette, nombreuses rééditions

**Le dictionnaire le plus littéraire parmi les dictionnaires de synonymes.**

**En ligne et d'accès libre, une base extrêmement précieuse peut être consultée sur le site suivant (Université de Caen) :**

<http://www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi>

Hassane Makki, *Dictionnaire des arabismes*, éd. Geuthner, Paris, 2001

**Très érudit, l'ouvrage est utile pour retrouver les termes que l'on peut réutiliser en français par calque de l'arabe.**

Enfin, on ne saurait trop insister, dans le cadre d'études linguistiques et littéraires, sur le caractère indispensable de la pratique régulière de la lecture d'œuvres intégrales (idéalement, dans les deux langues). De ce point de vue, les traductions d'œuvres littéraires contemporaines provenant de la littérature arabe peuvent apporter des éléments précieux dans la connaissance de l'imaginaire romanesque d'un auteur, des lieux et topiques de la culture arabe littéraire contemporaine, plus largement de l'implicite de la culture partagée entre l'auteur et le lecteur... De la même manière, la pratique de la lecture d'œuvres littéraires classiques ou modernes en français initiera aux relations d'intertextualité qu'entretiennent les œuvres entre elles, quelle que puisse être leur domaine culturel ou la langue dans laquelle elles sont rédigées. Enfin, être familier du français littéraire est, cela va de soi, une condition *sine qua non* de toute formation universitaire en sciences humaines.

## II. Éléments de traductologie

### 1. REPÈRES

En plus de sa vocation technique, la traduction universitaire invite à une réflexion sur des domaines théoriques appartenant aussi bien au champ linguistique que littéraire ou philosophique.

Paradoxalement, si l'activité de traduction est aussi vieille que les échanges entre hommes de langues différentes, la traductologie ne s'est constituée en science que relativement récemment. Il faut attendre les années 1960 du XX<sup>e</sup> s. pour lire les premières grandes réflexions théoriques sur l'acte de traduire.

*J'appelle l'articulation consciente de l'expérience de la traduction, distincte de tout savoir objectivant et extérieur à celle-ci (telle qu'en élaborent la linguistique, la littérature comparée, la poétique), la traductologie. [...] La traductologie : la réflexion de la traduction sur elle-même à partir de sa nature d'expérience.* (Berman, 1999 : 16-17, cf. *infra*)

La traductologie, dont la constitution en tant que champ scientifique autonome fait encore l'objet de débats, est considérée sinon comme une branche de la linguistique, en tout cas comme très dépendante de la réflexion linguistique. De ce simple fait, la consultation régulière d'ouvrages de théorie linguistique est fortement conseillée. Nous recommandons particulièrement :

Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale 1 et 2*, Gallimard 2008 (1<sup>ère</sup> éd. 1966 et 1974)

**Un outil synthétique précieux reprend les différentes notions qui structurent le champ des études linguistiques :**

Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris, coll. Points Essais, nouvelle édition 1995 (1<sup>ère</sup> éd. 1972)

Aujourd'hui, de nombreux ouvrages proposent un exposé historique et scientifique très complet des théories de la traduction. On peut citer, à titre indicatif :

Inès Oseki-Dépré, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Armand Colin 2006 (1<sup>ère</sup> éd. 1999)

Mathieu Guidère, *Introduction à la traductologie*, De Boeck, Bruxelles, 2008

Un très intéressant point de vue philosophique, publié récemment, regroupe le texte de trois conférences :

Paul Ricœur, *Sur la traduction*, Bayard, 2004

Pour qui désire approfondir sa réflexion théorique sur la traduction, on ajoutera les deux références suivantes :

Antoine Berman, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Seuil, 1999 (1<sup>ère</sup> éd. 1985)

George Steiner, *Après Babel*, trad. L. Lotringer, Albin Michel, 1978 (éd. originale : *After Babel, Aspects of Language and Translation*, Oxford University Press, 1975)

Dans l'histoire, deux grandes tendances se sont affrontées quant au regard sur la traduction :

- Soit, à la suite du mythe de Babel, on prend acte de la diversité linguistique et, d'une certaine façon, de l'incommunicabilité principielle entre communautés linguistiques ;
- soit on considère que, derrière la diversité et la pluralité linguistique, il y a une communication possible due au fait que les structures de la pensée sont les mêmes quelle que soit la langue. Prise au bout de sa logique, cette conception appelle à aspirer à une langue universelle, utopie de la langue originelle qui vaudrait pour tous les hommes en tous temps et en tous lieux. On peut rappeler à cet égard que, selon certains chercheurs, il existerait une langue originelle, un idiome premier qui aurait été pratiqué par les sociétés humaines dès que l'homme a été capable de parler.

*Il y a un premier intraduisible, un intraduisible de départ qui est la pluralité des langues et qu'il vaudrait appeler tout de suite [...] la diversité, la différence des langues, qui suggère l'idée d'une hétérogénéité radicale qui devrait a priori rendre la traduction impossible.* (Ricœur, 2004 : 53-54)

Le premier courant est illustré par le mythe de la Tour de Babel tel qu'il s'exprime dans la Bible (Genèse, 11, 4-9) :

*Tout le monde se servait d'une même langue et des mêmes mots. Comme les hommes se déplaçaient à l'orient, ils trouvèrent une vallée au pays de Shinéar et ils s'y établirent. Ils se dirent l'un à l'autre : « Allons ! Faisons des briques et cuisons-les au feu ! » La brique leur servit de pierre et le bitume leur servit de mortier. Ils dirent : « Allons ! Bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet pénètre les cieux ! Faisons-nous un nom et ne soyons pas dispersés par toute la terre ! »*

*Or Yahvé descendit pour voir la ville et la tour que les hommes avaient bâties. Et Yahvé dit : « Voici que tous font un seul peuple et parlent une seule langue, et tel est le début de leurs entreprises ! Maintenant, aucun dessein ne sera irréalisable pour eux. Allons ! Descendons ! Et là, confondons leur langage pour qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres. » Yahvé les dispersa de là sur toute la face de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville. Aussi la nomma-t-on Babel, car c'est là que Yahvé confondit le langage de tous les habitants de la terre et c'est de là qu'il les dispersa sur toute la face de la terre. Trad. Bible de Jérusalem, éditions du Cerf et Fleurus, p. 48*

On trouve également dans le Coran les versets suivants, qui participent de la même veine mythologique. Il n'est pas question directement de Babel, mais de la toute-puissance divine dans la volonté de disperser les hommes et les langues.

وَمِنْ آيَاتِهِ خَلْقُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَالاختلافُ ألسنتكم وَأَلْوَانِكُمْ إِنَّ فِي ذَلِكَ لآيَاتٍ لِّلْعَالَمِينَ (الروم، ٢٢)

*Parmi Ses signes sont la diversité des cieux et de la terre et de la diversité de vos idiomes et de vos couleurs. En vérité, en cela, sont certes des signes pour ceux qui savent. (XXX, Les « Romains », 22)*

D'autres versets soulignent cette diversité des hommes :

وَلَوْ شَاءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ النَّاسَ أُمَّةً وَاحِدَةً وَلَا يَزَالُونَ مُخْتَلِفِينَ (هود، ١١٨)

*Si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des hommes une communauté unique, alors qu'ils ne cessent de s'opposer. (Houd XI, 118)*

N.B. La traduction est de Régis Blachère (éd. Maisonneuve et Larose).

Toutes les théories de la traduction qui se sont exprimées dans l'histoire peuvent être classées à l'intérieur de la contradiction énoncée ci-dessous.

*Je répète l'alternative théorique : ou bien la diversité des langues est radicale, et alors la traduction est impossible en droit ; ou bien la traduction est un fait, et il faut en établir la possibilité de droit par une enquête sur l'origine ou par une reconstruction des conditions a priori du fait constaté. (Ricœur, 2004 : 26)*

## 2. THÉORIES DE LA TRADUCTION

On ne pourra ici énumérer l'ensemble des théories apparues dans l'histoire qui sous-tendent l'acte de traduire. Elles sont de toute façon extrêmement diverses et multiples. Oseki-Dépré (2006) suggère la classification suivante :

- Les théories prescriptives ou classiques (jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s.)
- Les théories descriptives ou modernes (celles du XX<sup>e</sup> s.)
- Les théories prospectives ou artistiques (en particulier en poétique)

**1.** Les **théories classiques** renvoient à l'idée d'une norme linguistique centrale et structurante, incarnée par exemple par le français classique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Mais déjà à l'époque romaine, lorsque l'héritage grec était transcrit en latin dans une visée civilisationnelle, Cicéron affirmait, dans sa préface à la traduction des *Discours de Démosthène et d'Eschine* (orateurs grecs dont l'éloquence a été érigée en modèle) :

*Je ne les ai pas rendus en simple traducteur, mais en orateur respectant leurs phrases, avec les figures de mots ou de pensées, usant toutefois de termes adaptés à nos habitudes latines. Je n'ai donc pas jugé nécessaire d'y rendre chaque mot par un mot ; pourtant, quant au génie de tous les mots et à leur valeur, je les ai conservés... J'ai cru, en effet, que ce qui importait au lecteur, c'était de lui en offrir non pas le même nombre, mais pour ainsi dire le même poids.* (trad. Henri Bornecque, in *Cicéron, le meilleur genre d'orateurs*, Les Belles-Lettres, 1921)

A. Berman qualifie ce type de traductions d'ethnocentriques et hypertextuelles.

*Ethnocentrique signifiera ici : qui ramène tout à sa propre culture, à ses normes et valeurs, et considère ce qui est situé en-dehors de celle – l'étranger – comme négatif ou tout juste bon à être annexé, adapté, pour accroître la richesse de cette culture.*

*Hypertextuel renvoie à tout texte s'engendrant par imitation, parodie, pastiche, adaptation, plagiat, ou toute autre espèce de transformation formelle, à partir d'un autre texte déjà existant.* (Berman, 1999 : 29)

Ces sous cette catégorie appelée « hypertextuelle » par Berman que l'on pourra classer des traductions telles que celles des *Mille et Une Nuits* de l'orientaliste Antoine Galland (1646-1715). On sait aujourd'hui qu'elles relèvent plus de l'adaptation que de la traduction, même si l'histoire spécifique de la transmission de ces contes et de leur constitution en corpus littéraire est par trop problématique.

Dans ce même ordre d'idées, observons comment Voltaire traduit les fameux vers de Shakespeare, tirés de *Hamlet* :

*To be or not to be, that is the question*

*Demeure, il faut choisir, et passer à l'instant*

*De la vie à la mort et de l'être au néant*

(cité par Yves Bonnefoy, in « Idée de la traduction », postface à sa traduction de *Hamlet*, Mercure de France, Paris, 1962)

Ou de l'art de lire Racine dans Shakespeare...

La tendance dont il est question ici est résumée par le fameux adage italien *traduttore, traditore* (« Traduire, c'est trahir »). C'est avant tout la correction et la norme de la langue qui sont posés, en priorité par rapport aux « droits » de l'œuvre littéraire.

**2.** Les **théories descriptives** peuvent être qualifiées schématiquement de « littéralistes », même si l'usage de ce terme n'est pas sans poser problème. En effet, littéral peut aussi bien désigner la lettre du texte que le mot à mot mécanique. Dans sa préface à la traduction des poèmes de John Milton, Châteaubriand écrit :

*C'est une traduction littérale dans toute la force du terme que j'ai entreprise, une traduction qu'un enfant et un poète pourront suivre sur le texte, ligne à ligne, mot à mot, comme un dictionnaire ouvert sur leurs yeux, ce qui constitue un premier point.* (cité par Oseki-Dépré, 2006 : 49)

C'est sous ce terme que peuvent être classées les traductions qui mettent en avant l'œuvre initiale et n'hésitent pas à malmener la langue-cible pour préserver le caractère original de l'œuvre traduite.

**3.** Les **théories prospectives**, ou « programmatiques [...], au sens où la traduction constitue une activité ouverte et, pourquoi pas, artistique » (Oseki-Dépré, 2006 : 97). Elles ont en commun d'élever le travail de traduction en objet littéraire propre.

*La vraie traduction est transparente, elle ne cache pas l'original, n'offusque pas sa lumière, mais c'est la pure langue, comme renforcée par son propre médium, qu'elle fait tomber d'autant plus pleinement sur l'original.* (Walter Benjamin, *Allemands*, Paris POL-Hachette, 1962)

L'un des exemples les plus célèbres d'une traduction-recréation est celle des *Histoires Extraordinaires* d'Edgar Poe par Baudelaire, devenue en soi un objet littéraire autonome.

*On m'accuse, moi, d'imiter Edgar Poe ! Savez-vous pourquoi j'ai si patiemment traduit Poe ? Parce qu'il me ressemblait. La première fois que j'ai lu un livre de lui, j'ai lu avec épouvante et ravissement non seulement des sujets rêvés par moi mais des phrases pensées par moi et écrites par lui vingt ans auparavant.* Charles Baudelaire, *Correspondances*, cité par Oseki-Dépré, 2006 : 199)

Dans le domaine universitaire contemporain, le premier véritable traité pratique de traduction a vu le jour dans les années 1950. Il est encore largement valable et d'un emploi utile aujourd'hui :

Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, 2008 (1<sup>ère</sup> éd. 1958, nouvelle éd. 1977).

### 3. LA TRADUCTION EN DOMAINE ARABE

Dans le domaine arabe, on connaît l'importance capitale du vaste mouvement de traduction philosophique et scientifique impulsé en particulier par les califes abbassides à partir de l'héritage persan, syriaque et grec. C'est en 850 qu'est fondée la célèbre « Maison de la Sagesse » *Bayt al-Ḥikma*, en réalité grande bibliothèque institutionnelle érigée sur le modèle des bibliothèques persanes sassanides dont la vocation était de conserver le patrimoine écrit des grandes civilisations pré-islamiques. Ce vaste mouvement est en bien des points comparables au mouvement de translation du grec vers le latin. Cependant, déjà sous les Omeyyades, on sait que des œuvres étaient traduites ; la plus célèbre d'entre elles, les contes de *Kalila et Dimna*, l'ont été par Ibn al-Muqaffa' à des fins politiques (l'œuvre est à classer derrière le genre « Miroir des princes », malgré l'aspect anecdotique et faussement des contes animaliers qui en constituent la substance).

Contemporain des Abbassides, le grand prosateur du IX<sup>e</sup> s., al-Ġāhiz, dans son *Kitāb al-Ḥyawān* (Livre des Animaux), traite parmi d'autres de la traduction :

*Il est nécessaire que le traducteur fasse montre dans sa traduction d'une clarté (bayān) à la mesure du savoir correspondant. Il convient qu'il atteigne, en ces deux domaines, un niveau équivalent, et qu'il y soit expert et savant. Toutes les fois qu'il s'exprime en deux langues, on se rend compte qu'interviennent dans chacune d'elles des perturbations (ḍaym), car chacune des deux langues attire l'autre, s'empare de quelque chose et provoque des erreurs. Comment se peut-il, chez le traducteur, que les deux langues soient réunies dans une même maîtrise lorsqu'il ne s'exprime que dans une seule ? En réalité, il ne dispose que d'une même capacité [linguistique]. S'il s'exprime dans une langue, cette capacité est tout entière mobilisée au service des deux. De la même façon s'il parle plus de deux langues, la traduction s'opèrera pour toutes ces langues. Lorsque l'accès à la science est restreint et devient plus difficile, que le nombre de savants se réduit, la tâche du traducteur en sera rendue plus ardue et ses errements pardonnés. Car en aucun cas on ne peut trouver de traducteur qui soit fidèle à un seul de ces savants.*

*Voilà ce que nous disons des ouvrages de géométrie, d'astrologie, d'arithmétique et de mélanges. Que dire s'il s'agissait d'ouvrages de religion ou de propos rapportés à Dieu, qu'Il soit Puissant et Exalté ! [...]*

*Lorsque le traducteur ignore ces choses, il commet des erreurs dans l'interprétation de la théologie et de la religion. Or, l'erreur en religion est plus néfaste que l'erreur en gymnastique, en art, en philosophie et en chimie, et dans certaines vies vécues par l'être humain.*

On reconnaît ici la conception classique de la traduction, dont l'utilité semble n'être perçue que sous l'angle de l'enrichissement de la langue et de la culture réceptrices. De même, les enjeux de traduction sont d'emblée posés en termes de

rapport à une vérité (d'où la mention de la religion). Ces débats ont été les mêmes en Occident médiéval, autour de la traduction de la Bible par saint Jérôme.

Toutefois, si le respect de littéralité de la langue arabe est mis en valeur par al-Ġāhiz, les autres langues (le grec en particulier) ne semblent pas être considérées comme de moindre valeur : l'éloquence de la langue est le biais par lequel est perçu la supériorité d'une civilisation sur une autre.

En arabe, le mot le plus courant pour désigner le traducteur est *turġumān*, lui-même d'origine non-arabe.

Le grand dictionnaire classique *Lisān al-'Arab* (XIII<sup>e</sup> s.) lui donne la définition suivante :

**Traducteur : qui explique la langue.** (Cf. réflexion de G. Steiner, in *Après Babel*, pour qui *comprendre, c'est traduire*).

Dans la même notice lexicale, on trouve également :

**Dans le ḥadīṭ de Hirqal : le traducteur est celui [...] qui transmet (yanqul) le discours d'une langue à une autre.**

التَرْجُمان والتَّرْجُمان : المفسِّر للسان. وفي حديث هِرْقَل قال [...] التَّرْجِمان هو الذي يترجم الكلام أي ينقله من لغة إلى لغة أخرى.

Le deuxième terme fréquemment utilisé est le verbe *naqala* (u), qui signifie dans son acception première le fait de transporter, de transmettre, de copier. Le *Lisān* donne la définition suivante :

النقل : تحويل الشيء من موضع إلى آخر.

**Déplacer une chose d'un endroit à un autre.**

La notion de *tarġama* fait également référence aux notices biographiques que l'on trouve dans les ouvrages qui compilent les vies de personnages célèbres. Cette acception, très répandue dans la période classique, ne se trouve pas dans le *Lisān*, mais le *Munġid* en donne la définition suivante :

الترجمة : ذكر سيرة شخص وأخلاقه ونسبه. ترجمة الكتاب : فاتحته.

**Tarğama** : évocation de la vie d'une personne, de ses mœurs et de sa généalogie.

**Tarğama (pour un ouvrage)** : préface [ou introduction].

Il est à noter que le terme *turğumān* a connu un destin remarquable dans les langues européennes. Entré à la fin du XII<sup>e</sup> s. en ancien français sous la forme *drugement* et en gardant son sens d'interprète et de traducteur, il a donné le mot « truchement » au milieu du XV<sup>e</sup> s.

*TRUCHEMENT est une forme refaite (début XV<sup>e</sup> s.), précédée par trucheman (fin XIV<sup>e</sup> s.) de drugement (fin XII<sup>e</sup> s.), mot emprunté à l'arabe tarğumān « traducteur » au moment des croisades. Ce dernier, emprunté lui-même à l'araméen d'origine akkadienne targumannu, [tarğumān] est passé en grec byzantin (dragoumanos) puis en italien (dragomanno) et a donné par ailleurs drogeman (début XIII<sup>e</sup> s.), droguement (1213) puis drogman ; ce mot sorti d'usage a longtemps désigné un interprète travaillant dans les pays du Levant.*

*Les formes désignent l'interprète dans un pays du Levant puis en général, sens archaïque depuis que l'on emploie interprète. Par figure, truchement désigne une personne qui exprime la pensée d'une autre, un porte-parole, dans quelques constructions : être le truchement de, servir de truchement à qqn.*

*Depuis le XVI<sup>e</sup> s., le mot a pris le sens figuré d' « interprète (des sentiments) » en parlant des signes extérieurs (1557) ; cette valeur est usuelle aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. puis devient archaïque. Enfin la valeur abstraite d'« entremise, intermédiaire » est réalisée (1893) dans quelques emplois, comme par le truchement de qqn, qqch. (A. Rey [dir.], Dictionnaire historique de la langue française, éd. Robert, 1998 [1<sup>ère</sup> éd. 1992], p. 3491)*

On le voit, la notion de traducteur concentre dans son signifié des tâches qui ne relèvent pas de la même logique : transmettre, transposer, interpréter. Elle pose ainsi la question du statut de l'auteur d'une œuvre, de son récepteur et de son destinataire, en plus de celui du traducteur (comment se situe-t-il par rapport à l'auteur). C'est dans ces termes que la question lancinante de la fidélité et de la trahison d'une traduction doit être posée.

*Il me semble, en effet, que la traduction ne pose pas seulement un travail intellectuel, théorique ou pratique, mais un problème éthique. Amener le lecteur à l'auteur, amener l'auteur au lecteur, au risque de servir et de trahir deux maîtres, c'est pratiquer ce que j'aime appeler l'hospitalité langagière. (Ricœur, 2004 : 43)*

Un point de vue extrêmement intéressant est développé par un traducteur et universitaire libanais contemporain, auteur de nombreux essais en linguistique et en anthropologie comparée :

*Une traduction n'a pas besoin de présentation. Soit elle parvient à faire lire le texte traduit comme s'il était écrit initialement dans la langue vers laquelle il est traduit, soit elle n'y parvient pas. Le reste n'est que bavardages.*

*Je voudrais dans ce qui suit consigner quelques observations sur le métier de traducteur inspirées de ma pratique, depuis les bancs de l'université jusqu'au défi qui a consisté à me mesurer à la traduction vers l'arabe de cet ouvrage \_ la guerre civile ayant interrompu cette période.*

*Il est courant de dire que la traduction est une trahison. Cette citation répétée du célèbre dicton italien contient une grande part de résignation et de justification. Il serait plus juste de dire que l'opération de traduction est conflictuelle par excellence ; s'y opère la mobilisation d'une langue donnée dans le but qu'elle porte les significations et les structures d'une autre langue. Cette opération de mobilisation applique à la langue un large ensemble d'expédients, afin que celle-ci transpose les significations, structures, métaphores, maximes et ambiances qui ne lui sont pas propres et qui ne procèdent pas d'elle. Sans parler des techniques exigées pour rendre la langue particulière à un auteur. Partant, la traduction, plutôt qu'un acte de trahison, est une des branches de la science mécanique.*

Fawwaz Tarabulsi, « Observations sur la traduction », in *Hāriğ al-makān* (traduction arabe de *Out of place*, autobiographie d'Edward Saïd, Dāral-Nahār, Beyrouth, 2000).

### III. Quelques pistes méthodologiques

#### 1. INTRODUCTION

Les éléments théoriques exposés ci-dessus, qui demandent à être largement complétés et approfondis, doivent s'accompagner d'un certain nombre de précautions méthodologiques préalables à tout travail de traduction.

*Deux voies d'accès s'offrent au problème posé par l'acte de traduire : soit prendre le terme de « traduction » au sens strict de transfert d'un message verbal d'une langue dans une autre, soit le prendre au sens large, comme synonyme de l'interprétation de tout ensemble signifiant à l'intérieur de la même communauté linguistique.* (Ricœur, 2004 : 21)

Du même auteur :

*En traduction aussi, il est procédé à un certain sauvetage et à un certain consentement à la perte.* (Ricœur, 2004 : 8)

Dans la version littéraire, il ne s'agit pas uniquement de restituer le « sens » d'un texte ou d'un extrait ; il s'agit également de pénétrer un univers de signes et de références culturelles qui doivent être donnés à percevoir au lecteur de la traduction. D'où l'importance insigne que revêt la première étape d'analyse du texte.

*Les traducteurs le savent bien : ce sont des textes, non des phrases, non des mots, que veulent traduire nos textes. Et les textes à leur tour font partie d'ensembles culturels à travers lesquels s'expriment des visions du monde différentes.* (Ricœur, 2004 : 55)

On le voit, la pratique régulière du thème et de la version permet de se constituer un appareil d'équivalences sémantiques entre les deux langues et de construire en arabe des réseaux sémantiques construits autour des relations suivantes : antonymie, synonymie, équivalence, approximation, analogie, champ lexical, champ sémantique, etc. La traduction est ainsi un excellent moyen de s'approprier une langue étrangère et, par contraste, de redécouvrir sous un nouveau jour sa langue de pratique courante.

## 2. TRAVAIL PRÉALABLE À LA VERSION

Avant tout travail de traduction, il importe en premier lieu de délimiter le champ linguistique dans lequel se fera celle-ci. Cela suppose de lire et relire le texte-source afin de déterminer les éléments suivants : genre littéraire, niveau de langue (soutenu, familier, recherché, précieux, fonctionnel...), quelles formes de discours (discours direct, indirect, direct libre, indirect libre, discours rapporté, intérieur, etc.

Une fois ce premier travail de défrichage accompli (qui correspond à tout travail de lecture analytique à visée littéraire), il convient de repérer les segments de traduction qui constitueront la trame de la traduction finale. À ce stade, il faut déjà prendre en compte que les outils de ponctuation dans le texte de départ en arabe ne seront que d'une aide relative. L'arabe dispose en effet de puissants outils de structuration syntaxique, en premier lieu les particules *fa-* et *wa-*, qui organisent le discours. Il convient de particulièrement prêter attention à ce premier niveau de structure, indépendamment de toute ponctuation.

La véritable ponctuation en arabe est rendue en réalité par les différentes particules temporelles et/ou causales, telles *فَ*, *وَ*, *ثُمَّ*, *حَتَّى*, *لِ*, etc. C'est de la seule analyse de ces particules que dépendra la charpente générale du passage traduit en français. On ne saurait y restituer une ponctuation empruntée telle qu'elle se trouve dans le texte arabe d'origine.

Ainsi, un premier stade d'analyse syntaxique est de repérer les valeurs des particules *wa* (simple coordination ? introduction d'un complément d'état ? fin d'une énumération ?) et *fa* (succession temporelle ? rupture syntaxique devant un verbe pour lequel le sujet change ? causalité simple ?), desquelles va dépendre pour une très grande part la ponctuation du texte en français.

## Remarques sur la ponctuation

La ponctuation a fait irruption dans les textes arabes au XIX<sup>e</sup> s. et a été largement promue par les auteurs de la *Nahḍa*. Elle a pour fonction principalement de distinguer la production littéraire moderne de la production classique. Malgré son apparition ancienne, elle a connu des fortunes diverses dans les textes, selon que leurs auteurs étaient familiers des langues européennes ou non, selon la qualité des éditions, les différents contextes culturels, le type de discours employé, etc.

Aussi, si la ponctuation est largement utilisée en arabe aujourd'hui, on ne peut toutefois déduire des règles tangibles quant à ses divers emplois. Le point et la virgule semblent souvent occuper la même fonction ; le point-virgule n'est que rarement mis à contribution ; les points de suspension sont, selon les éditions, au nombre de deux (pratique la plus courante aujourd'hui, mais qui peut très vite évoluer), de trois ou de quatre.

Il résulte de cette situation qu'il est indispensable de repenser l'architecture du texte pour lui conférer une juste ponctuation française. En effet, en français, les règles sont dans ce domaine fixées depuis au moins le XVI<sup>e</sup> s.

Quelques rappels importants :

- le point est censé séparer deux phrases qui expriment deux idées différentes ; en cas de « litige », on peut avoir recours au point-virgule ;
- la virgule est souvent utilisée pour séparer les propositions entre elles ;
- dans une énumération ou dans une succession d'actions de même statut temporel, la virgule sépare les différents éléments, mais s'efface devant le dernier au profit d'un *et* de coordination ;
- les points de suspension sont au nombre de trois uniquement ;
- il n'y a pas de point de suspension après le mot *etc.*, qui est uniquement suivi d'un point dans l'usage courant.

### 3. QUELQUES PROCÉDÉS DE TRADUCTION

#### Liste des sept procédés de traduction

in J.-P. Vinay et J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, 2008 (1<sup>ère</sup> éd. 1958, nouvelle éd. 1977).

**1.** *L'emprunt [...] est le plus simple de tous les procédés de traduction. [...] Il y a des emprunts anciens, qui n'en sont plus pour nous, puisqu'ils sont rentrés dans le lexique et deviennent des servitudes : « alcool », « redingote », « paquebot », « acajou », etc. Ce qui intéresse le traducteur, ce sont les emprunts nouveaux même les emprunts personnels. Il est à remarquer que souvent les emprunts entrent par le canal d'une langue par le biais d'une traduction. [...] La question de la couleur locale évoquée à l'aide d'emprunts intéresse les effets de style et par conséquent le message.*

On le sait, le français a beaucoup emprunté à l'arabe, depuis les époques les plus anciennes. Souvent, il s'agissait de termes d'origine grecque ou latine « redécouverts » en Europe médiévale par le canal de l'arabe, en particulier dans le domaine scientifique et technique.

Aujourd'hui, le français continue à emprunter à l'arabe ; des mots comme *oud* (venu remplacer « luth », lui-même emprunté de l'arabe !), *sahel*, *harissa*, *taboulé*, *sahraoui*, *safari*, *tajine* ou *raïs* par exemple, sont entrés dans les dictionnaires français durant ces cinquante dernières années. Ils correspondent respectivement aux termes arabes suivants :

ساحل – هريسة – تبولة – صحراوي – سفر – طجين – رئيس

À la lecture des traductions d'œuvres de littérature arabe, on découvrira les nombreux emprunts conservés tels quels en français ; ils concerneront au premier chef des réalités propres au contexte culturel dans lequel elles se déroulent : recouvrant des champs lexicaux très différents, *djellaba*, *babouche*, *oued*, *tarbouche*, *fez*, *sultan*, *imam*, *fatwa*, *sunnite*, *chiite*, *maronite*, *druze*, *narguilé*, *chicha*, *nay*, *maqam*, *rabab*, etc., sont des mots d'un usage bien attesté désormais en français.

**2.** Le calque est un emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent. On aboutit, soit à un calque d'expression, qui respecte les structures syntaxiques de la langue d'arrivée, en introduisant un mode expressif nouveau (cf. « Compliments de la saison » [référence à un usage québécois pour désigner les cadeaux accompagnant les Fêtes de Noël par exemple]), soit à un calque de structure, qui introduit dans une langue une construction nouvelle (« Science-fiction »).

En arabe, un certain nombre d'expressions peuvent être calquées telles quelles vers le français ; on peut citer :

*Au nom de Dieu*      *Gloire à Dieu*      الحمد لله      بسم الله

Pour ces deux locutions qui appartiennent prioritairement au champ religieux, il faudra particulièrement se montrer vigilant quant à la bonne compréhension du contexte ; la première peut tout aussi bien signifier « Allons-y ! », en particulier en contexte maghrébin, lorsqu'il s'agit d'actions délicates ; la seconde tout simplement « Ça va, merci », dans l'ensemble du monde arabe.

Même procédé pour *'Īd al-Adhā* (Fête du Sacrifice) عيد الأضحى, célébration musulmane suffisamment connue aujourd'hui pour ne plus faire l'objet de notice explicative.

*Cadi des cadis (grand cadi)*      قاضي القضاة

Expression que l'on retrouvera surtout dans des textes classiques, mais qui peut être réutilisée en littérature moderne lorsqu'il s'agit de remettre en scène le contexte ancien.

Les expressions suivantes désignent toutes des préparations culinaires (pâtisserie pour la première, plats traditionnels du Proche-Orient pour les suivantes) :

قرن الغزال – شيخ المحشي – داوود باشا – عائشة خاتم

*Corne de gazelle – Cheikh al-mahshi – Daoud Pasha – Aïsha Khanom*

*Lune artificielle – قمر اصطناعي*

Telle est la traduction arabe du terme « satellite » forgé au XX<sup>e</sup> s. Rien n'interdit de réutiliser la belle image suggérée par cette locution si le contexte s'y prête.

**3. La traduction littérale ou mot à mot désigne le passage de la langue de départ à la langue d'arrivée aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique sans que le traducteur ait eu à se soucier d'autre chose que des servitudes linguistiques.**

En quantité, il s'agit en réalité de la plus grande part voire l'essentiel, de la production traduite. Attention cependant à se fier trop rapidement à ce mode de traduction. Par exemple, *wa-llāhi* والله que, dans certains contextes uniquement, on peut rendre par « par Dieu » (traduction du dictionnaire). Lorsque ce choix de littéralité ne s'impose pas, on doit penser à des tournures du type « vraiment ; ma foi ».

**4. La transposition. Nous appelons ici le procédé qui consiste à remplacer une partie du discours par une autre, sans changer le sens du message. [...] Le chassé-croisé est un cas particulièrement fréquent de traduction.**

Procédé particulièrement fréquent et fécond en traduction littéraire.

a) Transposition par omission ou suppression :

Considérons les phrases suivantes :

إنّ مدينة باريس من أجمل المدن في العالم – أتى يوم الاثنين الماضي – أقبل فصل الصيف

On obtient respectivement :

*Paris est l'une des plus belles villes du monde.*

*Il est arrivé lundi dernier.* (suppression de *yawm*).

*L'été arrive.* (suppression de *faṣl*).

b) Le chassé-croisé :

Considérons les phrases suivantes :

تراجع خطوةً – أصابني ألم في كتفي – توجعني رأسي

Litt. : Il recula d'un pas – Une douleur m'a atteinte à l'épaule – Ma tête me fait mal

Dans chacune de ses phrases, le sujet et l'objet s'intervertissent car les deux langues n'ont pas le même point de vue : *Il fit un pas en arrière – J'ai mal à l'épaule – J'ai des douleurs à la tête / mal à la tête.*

**5.** La modulation est une variation dans le message, obtenue en changeant de point de vue d'éclairage. Elle se justifie quand on s'aperçoit que la traduction littérale ou même transposée aboutit à un énoncé grammaticalement correct, mais qui se heurte au génie de la langue d'arrivée.

C'est un procédé très courant en particulier dans la gestion de l'alternance style direct / style indirect. Si l'arabe a systématiquement recours à des « verbes de parole » (*qāla, aḡāba, radda*, etc.), le français use de signes de ponctuation indiquant très clairement que la parole est rapportée ; il s'agit des tirets et des guillemets.

**6.** L'équivalence. L'exemple classique de l'équivalence est fourni par la réaction de l'amateur qui plante un clou et se tape sur les doigts : s'il est français, il dira « Aïe », s'il est anglais, il dira : « Ouch ». [...] [Les équivalences] sont le plus souvent syntagmatiques, et intéressent la totalité du message. Il en résulte que la plupart des équivalences, pour emporter notre adhésion, sont figées et font partie d'un répertoire phraséologique d'idiotismes, de clichés, de proverbes, de locutions substantivales et adjectivales, etc. Les proverbes offrent en général de parfaites illustrations de l'équivalence.

Quelques exemples en arabe :

الابن البكر – الضربة البكر – غرة الشهر – حاتمى الكرم

*Le fils aîné – le coup de grâce – le premier du mois – d'une grande générosité* (en référence à Ḥātim al-Ṭāī, personnage de la Ḡāhiliyya dont la générosité était légendaire).

Quelques proverbes (la liste est à constituer au fur et à mesure des lectures) :

الصبر مفتاح الفرج

Litt. : « La tempérance est la clef de la délivrance »

*Patience et longueur de temps font mieux que force ni que rage.*

خير الكلام ما قلّ ودلّ

Litt. : « La meilleure parole est la plus courte et la plus expressive »

*Parlons peu, mais parlons bien.*

مَنْ جَدَّ وَجَدَّ

Litt. : « Qui produit un effort trouve [un résultat] »

*Qui cherche trouve*

**7. L'adaptation [...] s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée, et doit être créée par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente. C'est donc ici un cas particulier de l'équivalence, une équivalence de situations.**

Elle concernera en particulier les innombrables expressions qui émaillent le discours en arabe, dans lesquelles on retrouve notamment le mot « Dieu », mais qui sont sortis du contexte religieux qui étaient le leur à l'origine.

وَقَّكَ اللهُ - اللهُ يَخْلِيكَ - سَامِحَك اللهُ / اللهُ يَسَامِحَك

Litt. : « Dieu te prodigue la réussite », « Dieu te préserve », « Que Dieu te pardonne »

Elles auront pour équivalent :

*Bonne chance / Bon courage - Mille mercis / Comme tu es bon – Je t'en prie / Voyons !*

#### 4. EXEMPLES D'APPLICATION

Les procédés évoqués dans la précédente section trouvent certaines de leurs illustrations dans le texte de référence qui servira ici d'application ; il s'agit de la nouvelle *Hagg Šalabī*.

Le texte est une nouvelle de l'Égyptien Maḥmūd Taymūr (1894-1973) puisée dans le recueil *Qāla al-rāwī* (« On raconte »). *Hagg Šalabī* est publiée la première fois en 1930 dans un recueil éponyme.

Maḥmūd Taymūr et Muḥammad Taymūr (1891-1920) font partie du courant des novellistes égyptiens qui, tout au long du XX<sup>e</sup> s., auront à cœur de dévoiler les travers de la société égyptienne, dépeinte dans ses détails les plus intimes, avec un certain regard réformiste emprunté à la fois à la grande tradition du roman français du XIX<sup>e</sup> s. et au classicisme arabe, ce qui explique les valeurs implicites véhiculées par les productions littéraires. Issus d'une famille très aisée du Caire de la grande bourgeoisie égyptienne, leur œuvre foisonnante trahit une tendance pour l'édification par la littérature et l'éducation par la culture.

La langue de Maḥmūd Taymūr est significative de la veine des récits qui fit la gloire des auteurs égyptiens dès la fin du XIX<sup>e</sup> s. Les phrases sont courtes, le rythme rapide, le récit entrecoupé d'incises descriptives dont la fonction est de construire un regard sur le récit lui-même, démultipliant par là-même le rôle du narrateur.

N.B. Pour plus de commodité, le texte arabe est numéroté dans sa première moitié (dans laquelle sont puisés les exemples) par ligne à partir du corps du texte.

La traduction en français est celle de F. Lagrange et de F. Mlih.

L'EMPRUNT

- داخل "بلغته" الصفراء القديمة (س ٥)

Ce mot est-lui-même un emprunt à l'arabe en usage au Maroc, comme le stipule la note de l'éditeur. Le dictionnaire nous donne les équivalents suivants : *babouche*, *mufle*, *pantoufle*. On évitera la traduction par *babouche* qui installe le texte dans un contexte marocain ; la connaissance de la réalité égyptienne décrite par le texte fait pencher pour le terme de *savate*.

- يرتدي أحمى جلابيه البلدية (س ١٥)

*Ġilbāb* est traduit par *djellaba*, *tunique* ou *robe d'homme*. Le terme *djellaba* est impropre, puisque ce vêtement fait partie de l'univers maghrébin ; le terme *gallabieh* est choisi dans la traduction ici, afin d'accuser un ancrage très clair dans le contexte égyptien (l'usage est attesté aujourd'hui dans les traductions françaises d'œuvres de littérature arabe d'origine égyptienne). Le terme de *tunique* peut également être utilisé, avec un léger risque de s'éloigner du contexte. On utilise en effet ce terme plutôt pour désigner le vêtement de l'Antiquité.

LE CALQUE

C'est un procédé possible de traduction qu'il convient de repérer afin de ne pas y recourir de manière contre-productive. Ainsi, dans le texte, les deux personnages principaux sont *Umm al-Kheir* et *Hagg Shalabi*.

Il est exclu de traduire *Umm al-Kheir*, mais on doit se contenter ici de le transcrire. Cependant, il est évident que l'auteur choisit à dessein un surnom évoquant les largesses et la profusion (litt. *Umm al-Kheir* = celle qui dispense le bien, qui fait profiter de ses largesses).

De même, *Hagg Shalabi* doit rester Hagg Shalabi en français. Le premier sens de *ḥāġġ* est pèlerin ; il est employé ici de manière ironique, l'auteur affublant son personnage de ce titre pompeux pour déployer toute sa cruauté à son endroit et souligner le caractère corrosif de sa description. Notons que l'usage habituel dans les pays arabes est de s'adresser aux hommes d'un âge ou d'une position sociale respectables par ce qualificatif de *ḥāġġ*.

### LA TRADUCTION LITTÉRALE

ولكنه اعتاد أن يقطعها بلا تدمر ولا تعب (س ٣)

*Mais il avait l'habitude de faire ce parcours sans s'en plaindre ni s'en fatiguer.*

### LA TRANSPOSITION

ركوب قدميه الضخمتين (س ٤)

*Rakiba* : enfourcher, chevaucher, monter sur, embarquer

Litt. : « le fait de monter sur ses deux énormes pieds ». On préférera *il leur préférerait ses deux pieds massifs*. L'omission de *rukūb* est ici volontaire et ne s'impose en aucune manière en français.

ثم بدأت المساومة بينهما... (س ٧٦)

*Musāwama* : marchandage, trafic, tractation.

Litt. : « Puis commença la tractation entre eux deux... ».

On préférera *Sur ce, s'engagea la négociation*, tout aussi expressif que *tractation*. La précision dont a besoin l'arabe « entre eux deux » alourdirait le français et est tout à fait inutile.

فدقّ الباب بعصاه عدّة دقّات (س ١٧)

Litt. : « Il frappa à la porte, avec sa canne, de plusieurs coups ». Remarquer la tournure de complément absolu, qui sert à intensifier, quantifier ou accentuer une action. En français, la phrase devient : *Il frappa plusieurs fois à sa porte avec sa canne*. On pourrait tout aussi bien dire : *il donna plusieurs coups de canne*.

واستأذنت المرضع سيدة البيت في أن تسمح لها بالذهاب لرؤية طفلتها مرة كل شهر (س)

(٨٦)

Litt. : « d'aller voir sa fille une fois tous les mois », ce qui devient *d'aller retrouver sa fille une fois par mois*. Le nom verbal *dahāb*, indispensable pour une syntaxe correcte en arabe, disparaît en français.

وكانت ترسل على شقّ وجهها خمارها الأسود (س ١٩)

Litt. : « [La fillette] faisait pendre sur la moitié de son visage son voile noir ».

*arsala* : laisser flotter (dictionnaire)

*himār* : voile (de visage), voilette, mantille.

Le français modifie le point de vue, et « le visage » n'est plus le complément d'objet du verbe. En focalisant sur la description du visage, ce qui correspond à l'intention du texte, « visage » devient l'attribut du verbe être à l'intérieur d'une proposition relative. On obtient ainsi [*une fillette*] dont la moitié du visage était recouvert d'un voile noir.

وإنما يفعل ذلك كله لاعتقاده أنه أصبح "عريساً" يستحقّ من فتيات "أم الخير" كلّ رعاية

وانعطاف ! (س ١٤ – ١٥)

Litt. : « Cependant, il faisait cela parce qu'il pensait qu'il était devenu un « marié / nouveau marié » qui méritait de la part des filles d'Oum al-Kheir toute la bienveillance et les bons soins !

[*parfumait ses habits d'eau-de-rose*] : c'est qu'il était persuadé de s'être métamorphosé en un fringant jeune premier, méritant toute l'attention et tout le soin des jeunes filles à marier d'Oum al-Kheir.

Dans ce dernier exemple , les transpositions sont d'ordre divers :

- syntaxique d'abord : la concession introduite par *innamā* (dictionnaire : « mais ; ne ... que ; plutôt ; seulement ») est remplacée par une ponctuation explicative en français (les deux points) puis l'expression *c'est que* ; le *innamā* arabe correspondant d'une certaine manière à la réponse d'une question fictive du lecteur se demandant

pourquoi un homme de l'âge de Hagg Shalabi se fait élégant lorsqu'il se rend chez Oum al-Kheir ;

- lexical ensuite, le terme *'arīs* (dictionnaire : « [nouveau] marié »), employé pour renforcer l'ironie convoque immédiatement chez le lecteur arabophone l'idée du jeune et fringant époux au moment de ses noces ;

- enfin, on doit préciser en français *jeunes filles à marier d'Oum al-Kheir*, l'arabe se contentant d'une ellipse. Si on conservait cette tournure elliptique en français, le sens s'en trouverait modifié par déplacement du contexte : Oum al-Kheir se transformant en entremetteuse d'une maison de prostitution

### LA MODULATION

وسألها قائلاً (س ٢٠)

Litt. : « Il lui demanda en disant »

*[Le Hagg Shalabi] lui demanda :*

Ici, le tiret fait office de traduction.

### L'ADAPTATION

والله آتستَ (س ٤٢)

Dictionnaire :

*Ānasa* (III) : avoir de bons rapports ; tenir compagnie à

*Ānasa* (IV) : tenir compagnie ; percevoir une qualité en quelqu'un

*Vous êtes le bienvenu, Hagg Chalabi.*

## 5. QUELQUES TOURNURES SYNTAXIQUES DE L'ARABE

### LA RÉPÉTITION

L'arabe fait un usage fréquent de la répétition, souvent par assonance et allitération, en plus de l'intensification sémantique. Ces cas de répétition entreront souvent en conflit avec le français, langue qui ne goûte guère le procédé.

La répétition morphologique :

قلّة قليلة – ليلة ليلاء

*Une quantité infime – une nuit noire*

La répétition sémantique par allitération :

شامل كامل

Litt. « Complet et intégral ». *Exhaustif ; très complet.*

عجيب غريب

Litt. : « étrange et mystérieux », répétition très fréquente de deux adjectifs synonymes exprimant l'intensité. On traduit plutôt par *très étrange, extrêmement curieux*, ou par un seul adjectif qui contient l'idée d'intensité : *incroyable ; extraordinaire.*

كافٍ وافٍ

Même procédé que pour le précédent avec deux participes actifs. Litt. : « suffisant et complet » ; équivaut à *exhaustif ; très complet ; tout à fait satisfaisant* selon les contextes.

القاصي والداني

Même procédé. Litt. : « le lointain et le proche ». Équivaut à *tout le monde, tout un chacun.*

آمن وسالم

Même association de deux adjectifs voisins par le sens. Litt. : « sûr et intact / sain et sauf » ; à traduire selon les contextes par *préservé ; sain et sauf ; en bonne santé, etc.*

## بِالتَّمَامِ وَالْكَمَالِ – بِالْبَاعِ وَالذَّرَاعِ

Litt. : « avec intégralité et complétude » ; « avec la brasse et la coudée » ; deux expressions désignant l'intégralité, l'entièreté d'une somme d'argent, d'un espace, d'un volume, d'une quantité. Penser à *jusqu'au dernier sou*, *intégralement*, pour la première ; *entièrement*, *de fond en comble* pour la deuxième.

ما هبَّ ودبَّ

Allitération de deux verbes signifiant successivement « ce qui souffle » et « ce qui rampe » pour désigner un ensemble indistinct de choses ou de personnes. À rendre en français par *le tout-venant*, *le premier venu*, *n'importe quoi*.

**SYNTAXE DU NOM VERBAL** مصدر

La syntaxe du nom verbal doit immanquablement faire l'objet de modulation en traduction ; il s'agira le plus souvent de les remplacer par des infinitifs ou des formes verbales conjuguées.

لاعتقاده أنه أصبح "عريساً" = لآئه اعتقد...

Le dictionnaire traduit *i'tiqād* de la manière suivante : « Croyance, conviction ». aucun de ses deux mots ne convient dans la forme qu'il est donné ici. On pensera plutôt à : *parce qu'il pensait que... parce qu'il était convaincu que... parce qu'il était persuadé que...*

وذهبت "فرح" بعد انقضاء الشهر الأول إلى منزلها (س ٨٧ – ٨٨)

Litt. : « Après qu'un mois se fut passé ». *Au bout d'un mois*.

**SYNTAXE DU PARTICIPE ACTIF À VALEUR VERBALE**

Un cas classique de transposition, dans lequel le participe actif perd son sens ordinaire d'adjectif pour souligner un procès qui se déroule (complément d'état), qui est imminent ou traduit une volonté ferme. Ainsi dans les exemples suivants :

وإذا هي مقبلة بقوامها المعروف (س ٣٢)

*muqbil* : qui vient, venant, à venir, prochain, futur

*qawām* : consistance [...], stature, taille

Litt. : « La voilà s'avançant avec sa célèbre stature ». *Avant qu'elle ne se présentât, avec sa taille imposante. Le terme ma'rūf doit être compris en arabe au sens figuré : tellement grande que sa stature est connue, d'où le choix du français sa taille imposante.*

ودخلت الحجره باسمه (س ٣٤)

*Elle entra dans la chambre en souriant / tout sourire.*

أنا آت في قطار الساعة الخامسة.

*J'arrive / j'arriverai par le train de cinq heures.*

### SYNTAXE DU COMPLÉMENT ABSOLU المفعول المطلق

Le complément absolu, très fréquent en arabe littéraire, est sémantiquement très fécond : il permet de souligner une intensité, une quantité, une répétition, d'appuyer une affirmation, etc. L'exemple suivant n'est pas considéré comme un complément absolu par les puristes (puisqu'il reprend une « nom d'une fois » au lieu du nom verbal canonique qu'édicte la règle), mais il fonctionne exactement de la même façon.

دقّ الباب بعصاه عدّة دقّات (س ١٧)

Cf. p. 24.

### SYNTAXE DU COMPLÉMENT D'ÉTAT الحال

وجلس عليه متعاضماً وهو يفتل شاربه، ويصلح عمامته ! (س ٢٩)

Litt. : « Il s'assit majestueusement, se tressant la moustache et ajustant son turban ».

*Il prit place d'un air important, en lissant ses moustaches et arrangeant son turban.*

وقلبها يتمزّق على ابنتها أسيّ ! (س ٩٣)

Litt. : « Son cœur se déchirant à propos de sa fille de chagrin »

*Le cœur miné de chagrin pour sa petite fille !*

**SYNTAXE DU SPÉCIFICATIF** التمييز

أشدَّ تحفّزاً من ذي قبل (س ١١)

Litt. : « Plus fort en terme d'élan qu'auparavant »

*Plus enclin encore à faire le mal qu'auparavant.*

فإذا هي أكثر ضوعاً من صحن الدار (س ٢٦)

*Qui était plus lumineux [que le vestibule]*

وسكتا هنيئَةً (س ٥٠)

Litt. : « Ils se turent [le temps d']un moment.

**L'ANNEXION DE QUALIFICATION** الإضافة اللفظية

إذ وجدها وافرة اللبن، قويّة البنية (س ٨١)

Litt. : « Elle était abondante en lait, et robuste de constitution »

*Généreuse en lait et de constitution solide.*